



## Construire une démarche RSE pour une meilleure performance globale

Mardi 5 Novembre 2019 à Salon de Provence

### Objectifs

- Connaître les enjeux et les principes du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale
- Identifier dans leurs pratiques d'entreprise celles relevant du Développement Durable
- Identifier les enjeux du Développement Durable pour leur entreprise et les communiquer à l'ensemble de l'équipe salariée

### Contexte

Dans un contexte de tensions économiques à l'échelle mondiale, et fortement concurrentiel, une des clés potentielles pour assurer la durabilité des entreprises, et pour se démarquer de la concurrence, est d'entrer dans une démarche de Responsabilité Sociétale

### Programme

#### 9h00 à 13h00

- Introduction : enjeux et définition de la RSE/développement durable
- Outils et méthodes pour développer la RSE au sein de l'entreprise
- Planifier la mise en oeuvre d'une stratégie de RSE
  - Pourquoi mettre en place une telle démarche ? bénéfiques ?
  - Enjeux significatifs pour l'entreprise dans le secteur agroalimentaire
  - Les facteurs de succès

#### 14h00 à 18h00

- Comment structurer son projet RSE ?
  - Les étapes de mise en oeuvre
  - L'identification des parties prenantes et le recensement de leurs attentes
  - La priorisation des enjeux
- Comment intégrer la RSE dans l'organisation de l'entreprise ?
  - La définition de la politique et des objectifs RSE
  - L'exploitation des outils de la RSE (tableau des indicateurs, définition d'un plan d'actions, réflexion sur la définition de la communication).

#### **Méthode et moyens pédagogiques :**

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques
- Exercice d'application en jeu de rôles

**Moyens pour suivre l'exécution de la formation :** feuille d'émergence et attestation de formation

**Moyens évaluation des connaissances :** exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

**Intervenant :** Estelle MARIN, Conseillère Technique en Développement Durable - CRITT Agroalimentaire PACA

*Les Conseillers Techniques du CRITT peuvent aussi vous accompagner dans votre entreprise, de façon pragmatique, pour le déploiement d'actions internes sur ce sujet.*

### Tarifs

#### (règlement à l'ordre du CRITT)

- Adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 450 € HT/stagiaire soit 540 € TTC/stagiaire
- Non adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 650 € HT/stagiaire soit 780 € TTC/stagiaire

Repas et documentation compris

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

L'inscription ne sera confirmée qu'à réception du règlement, qui donnera lieu à l'envoi d'une facture acquittée. Toute annulation survenant après 18 Octobre 2019 ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

**Cette action est susceptible d'être prise en charge dans le cadre de vos fonds de formation : Contactez directement votre OPCA.**

## Public

Tout salarié d'une entreprise

## Prérequis

Être enclin à une démarche collective

## Inscription

- soit en cliquant sur [Inscription en ligne](#)

Organisé par



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Construire une démarche RSE

Mardi 5 Novembre 2019 à Salon de Provence  
à retourner avant le 18 Octobre 2019\*par mail : [Cliquez ici](#)

Entreprise \_\_\_\_\_

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_ tel : \_\_\_\_\_

### JE M'INSCRIS

*(règlement à l'ordre du CRITT)*

- Je suis adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 540€ TTC / personne
- Je ne suis pas adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 780€ TTC / personne
- Je ne suis pas disponible mais je suis intéressé par le sujet. Contactez-nous en [cliquant ICI](#)

Ce montant peut être pris en charge par votre fond de formation: Contactez votre OPCA : Validation de l'inscription à réception du document attestant de cette prise en charge 10 jours avant la date de formation. ATTENTION, sans ce document la société sera facturée directement. \* Pas de remboursement pour toute annulation survenant après cette date-là.  
[\(Règlement intérieur de formation\)](#)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :  
Estelle MARIN - Tél. : 04 90 31 55 08 - Mail : [estelle.marin@critt-iaa-paca.com](mailto:estelle.marin@critt-iaa-paca.com)  
CRITT Agroalimentaire - Cité de l'alimentation - 100 Rue Pierre Bayle -  
BP 11 548 - 84 916 AVIGNON Cedex 9

Suivez-nous sur



Avec le soutien financier de :



Le réseau régional  
au service  
de votre performance globale

Cité de l'Alimentation  
100, rue Pierre Bayle  
BP 11548 • 84140 Montfavet  
[www.foodinpaca.com](http://www.foodinpaca.com)

